LE CITI – CENTRE INTERNATIONAL POUR LES THEÂTRES ITINERANTS PRESENTE

« VIES DE FAMILLES EN ITINERANCES : RESSOURCES, ECUEILS, SECRETS ET REALITES »

Journée de l'itinérance

organisée par le CITI, la Compagnie des Kalderas et les Maraudeurs & Compagnie

mercredi 14 juin 2017 à Vabres L'Abbaye (12)
dans le cadre du Festival « C'est Quoi ce cirque ? » porté par l'association Poly Sons

- : -

Synthèse

- : -

La famille et l'itinérance sont souvent étroitement liées : comme cela se passe pour la poule et l'œuf, on ne sait parfois plus lequel a pondu l'autre ! Qu'il y ait des enfants ou pas / plus, le couple se construit et se nourrit du mouvement perpétuel qu'est la vie d'un théâtre itinérant et puise sa force dans cette passion commune. Mais le quotidien lourd d'organisation, la scolarisation, les déplacements permanents, les liens sociaux, la séparation etc. freinent trop souvent ce mode de vie. Quelles difficultés rencontrent les familles itinérantes et quels moyens mettent-elles en place pour contourner ces écueils ? Cette journée de l'itinérance consacrée à la vie de famille tentera d'être un lieu d'échange d'astuces, d'informations et d'expériences pour pouvoir consolider nos aventures.
La journée sera clôturée par une visite de l'exposition « Dans les Rouages des Théâtres Itinérants », elle-même itinérante.

www.citinerant.eu / contact@citinerant.eu

CITI
CENTRE INTERNATIONAL POUR LES THÉÂTRES ITINÉRANTS

Maraudeurs & Compagnie

POLY SONS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Table des matières

PARTICIPANTS 2
PRESENTATION DU CITI 3
FORMULATION DES ENJEUX DE LA JOURNEE 3
SCOLARISATION 4
ASPECTS ADMINISTRATIFS 6
AMENAGEMENT INTERIEUR 6
ENFANTS ET MODE DE TRAVAIL ITINERANT 7
CONCLUSION 7
RESSOURCES 8

PARTICIPANTS

21 personnes étaient présentes : **Pierrot des Roulottes**, de la compagnie *Le Rideau Attelé*, membre du CITI et dont les 4 enfants ont suivi la majorité de leur scolarité par le CNED ; **Edith**, relais en Aveyron de l'association *Les Enfants D'Abord*, qui défend l'instruction en famille, sédentaire, et dont les 4 enfants pratiquent l'instruction en famille ; **Lucie Vieille-Marchiset**, administratrice de compagnies itinérantes membres du CITI ; **Zoé Gaudin-Hubert**, stagiaire à *Arts Nomades* en Belgique et en France au sein du CITI, nounou pour enfants de compagnies itinérantes ; **Pierre Jacquot et Mathilde Vienne**, constructeurs de roulottes et parents de 2 enfants ; **John Kilby**, membre fondateur du CITI, ancien administrateur du *Footsbarn Travelling Theater*, qui tournait avec 15 enfants dans la compagnie et avait créé une école ambulante dans les années 80 ; **Agnès**, institutrice en École Maternelle, qui a suivi la scolarité d'enfants de compagnies itinérantes ; **Céline**, institutrice en Cours Elémentaire, qui a suivi la scolarité d'enfants de compagnies itinérantes ; **Marie Guerrini**, du *Cirque La Cabriole*, compagnie membre du CITI et dont les 2 enfants sont ponctuellement scolarisés, le cirque tournant parfois avec une dizaine d'enfants ; **Lila**, de l'Association HALEM, qui défend les habitats légers, mobiles et éphémères ; **Johana Bertet et Frank Batti**, de la compagnie *Les Kalderas*, membres du CITI et membres de l'association *Les Enfants D'Abord* et parents de 1 enfant ; **Chloé Romera et Thomas Quinio**, les *Maraudeurs & Compagnie*, membre du CITI et de sa Collégiale, parents de 1 enfant ; **Sonia Frioux**, *La Chuchoteuse*, membre du CITI et de sa Collégiale ; **Nathalie**, qui s'interroge sur l'instruction en famille ; **Emmanuelle**, qui s'interroge sur l'instruction en famille ; **Nelly Didyk**, investie dans le réseau associatif de Saint Affrique ; **Sandra**, qui vit en yourte et suit une itinérance régulière ; **Gwendoline**, mère de 3 enfants, dont 2 qui pratiquent l'instruction en famille, sédentaire.

PRESENTATION DU CITI

Le CITI - Centre International pour les Théâtres Itinérants - rassemble, promeut, représente et soutient les pratiques de spectacle vivant itinérant. Il regroupe compagnies professionnelles et compagnons de route autour de trois missions : un centre de ressources avec Artcena, le partage de pratiques et d'expériences, et la représentation politique. **Le CITI ?** Pour ceux qui choisissent d'élargir les lieux de représentation artistique : un passeur de mémoires, d'expériences. Une plate-forme d'échanges et de réflexions. Pour… Dépasser nos chemins quotidiens, les faire connaître aux autres, découvrir des expériences concrètes, mettre en réseau des compétences, ériger nos différences en richesses.

A l'origine du CITI, une compagnie cosmopolite, emblématique du spectacle vivant itinérant : le Footsbarn Travelling Theatre. Les premières Rencontres du CITI, fin 1999, rassemblent plus de 30 compagnies se reconnaissant dans l'appellation « théâtre itinérant » et déjà aussi, les « Compagnons de Route » : amis, hôtes, partenaires territoriaux, techniciens, chercheurs. Rapidement, le CITI met en œuvre d'autres rencontres professionnelles, une publication papier, un site Internet… Au terme d'une année de réflexions, visant à re-définir ses missions et fonctionnement pour permettre à l'activité de poursuivre son essor sur le principe d'un fonctionnement démocratique et participatif, la nouvelle association voit le jour lors de l'Assemblée constituante réunie à Bruxelles les 15 et 16 avril 2002.

A présent, le CITI compte au nombre de ses membres actifs une soixantaine de membres, compagnies itinérante et compagnons de route confondus. A la fois organisation professionnelle et réseau d'acteurs, le CITI est soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication en France. Le CITI est par ailleurs membre de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) et, à ce titre, signataire du Manifeste « Pour une autre économie de l'art et de la culture ». Il travaille en partenariat avec Artcena et le Syndicat du Cirque de Création. Il met régulièrement en place des rencontres de l'itinérance, moments d'échange qui regroupent professionnels du spectacle vivant, élus, architectes et urbanistes, chercheurs, sociologues, journalistes, administratifs, et tous les corps de métiers qui croisent la question de l'itinérance, du forain.

Dirigé en Collégiale, le CITI s'organise autour de Commissions, qui naissent à l'initiative des membres pour approfondir telle ou telle thématique. La Commission Vie de Famille est née il y a deux ans. Cette rencontre est une première étape importante dans son cheminement.

FORMULATION DES ENJEUX DE LA JOURNEE

Depuis deux ou trois ans, de nouvelles compagnies ont intégré le CITI. Plusieurs d'entre elles comptent des enfants en bas âge. Cette journée sur la vie de famille en itinérance émane de ces derniers, qui souhaitent pallier l'absence de moment formel pour aborder leurs expériences. En effet, les moments où les compagnies itinérantes se retrouvent sont souvent trop rares pour parler des forces, des difficultés ou des astuces de la famille en itinérance. Aujourd'hui, on abordera les questions de la famille au prisme de l'itinérance comme mode de vie, de travail et de socialisation.

Inviter les institutions tutélaires ?

Lors de la dernière Assemblée Générale du CITI, les 4 et 5 mars 2017 à Lomme, l'idée d'inviter à cette journée des organismes comme la CAF ou la PMI a suscité quelques débats. Ceux qui étaient

pour avançaient l'argument qu'il est judicieux de faire remonter l'information aux organismes publics et de les sensibiliser aux modes de vie itinérants. Ceux qui étaient contre avaient des craintes quant à la sincérité des échanges entre compagnies en présence d'organismes d'état. Il a finalement été communément décidé de ne pas les inviter à cette première journée, mais de réitérer l'invitation plus tard, lorsque les difficultés auront mieux été cernées.

SCOLARISATION

Scolarisation à la maison et école privée

« Les enfants d'abord » (L'EDA) est une association nationale avec des relais locaux qui œuvre pour l'instruction en famille. Les règles se sont durcies depuis 1998.

Il est important de ne pas confondre école à la maison et école privée. Si un parent fait cours à plusieurs enfants, il s'agit d'une école privée. Il faut alors la déclarer, puis il faut qu'elle soit labellisée, avec un certain nombre de critères (directeur avec le bac, normes sur le lieu...). Les contrôles réguliers vont davantage porter sur des aspects normatifs et non éducatifs.

Centre National d'Enseignement à Distance

Le CNED est l'institution scolaire par correspondance. Il est payant et représente environ 600€ / enfant / an.

Il existe un CNED « réglementé », c'est-à-dire des dérogations pour que le CNED soit gratuit, par exemple en cas de phobie scolaire, d'itinérance, de professions très éloignées géographiquement. Si c'est un choix philosophique, il ne fait pas l'objet de dérogations. Théoriquement, en CNED réglementé, il n'y a pas de contrôle de l'instruction, étant donné que c'est validé par le Ministère. Mais de plus en plus de contrôles ont lieu, notamment à cause des dérives sectaires.

L'intérêt du CNED est que l'on peut garder une marge de manœuvre sur le contenu des manuels scolaires. Il reste cependant très contraignant : chronophage et exigeant d'un point de vue scolaire.

Retours d'expériences de scolarité itinérante

Entre école itinérante, scolarisation par correspondance ou école de l'Education Nationale à mi-temps, les compagnies présentes nous font part de leurs expériences :

L'école itinérante du *Footsbarn Travelling Theatre*. Compagnie de 40 personnes, le *Footsbarn* n'est jamais restés plus de 6 mois au même endroit, la troupe n'a donc pas eu de problèmes avec les institutions scolaires traditionnelles.

Ils ont quitté l'Angleterre avec une quinzaine d'enfants. Deux femmes géraient une sorte de Kindergarden. A l'origine, ils étaient partis pour un tour du monde de 5 ans, qui ne s'est jamais vraiment arrêté. Les enfants ont grandi. Le Kindergarden ne suffisant plus, ils ont lancé un appel dans les journaux en Angleterre pour qu'un instituteur suive la compagnie : 50 candidatures, pour l'embauche de 2 professeurs agréés pour 12 enfants. Sans un centime de subvention, les parents et le reste de la troupe payaient les professeurs. Les enfants louaient les coussins pendant les spectacles pour financer leur professeur. Lorsqu'ils sont partis en Australie pour une tournée de 18 mois, ils ont trouvé un professeur là-bas. Parallèlement, la troupe a également bénéficié de la correspondance avec le CNED. A 14-15 ans, les enfants décidaient s'ils allaient à l'école ou non. Les équipes de foot leur manquait !

Pierrot, compagnie *Le Rideau Attelé* : En maternelle, ses enfants allaient à l'école sporadiquement, c'était assez facile, en dehors de quelques instituteurs bornés : « Vous avez choisi la liberté, vous n'avez qu'à la garder. » Qui plus est, les enfants étaient parfois mal acceptés dans les écoles. Une fois grands, à partir de la grande section de maternelle, tous les enfants ont été inscrits au CNED, qui est une rampe, permet de rassurer, mais que l'on peut lâcher facilement pour faire du home school. A partir de 15 ans, les enfants ont voulu aller à l'école et ont choisi une ville pour se faire scolariser, avec un « sevrage » progressif. Première année : internat, chambre dans une famille d'accueil pendant le week-end. Les familles d'accueil leurs laissaient une grande indépendance. Deuxième année : pas d'internat, chambre indépendante. Les familles d'accueil étaient souvent des amis de la famille. A l'internat, les enfants ont eu quelques difficultés avec les horaires stricts, la température excessive: ils étaient saouls de chaleur et de paroles ! Ils étaient aussi surpris du rapport "sachant / ignorant" avec l'équipe scolaire, alors qu'ils avaient plutôt l'habitude d'un rapport d'égal à égal avec les adultes.

Marie, du *Cirque Oblique* : "En itinérance partielle", Marie voulait que ses enfants soient scolarisés afin de garder des relations avec des enfants qui venaient d'univers différents. Ses enfants sont à peu près 50% du temps dans leur école, 50% dans l'école de la ville où ils sont temporairement installés. L'autre possibilité aurait été l'envoi des fiches par l'enseignant dans l'école de rattachement, à condition d'avoir de bons rapports avec l'équipe enseignante.

Avant l'âge de 6 ans, les enseignants ne sont pas tenus d'accepter l'enfant dans leur classe quand il est de passage.

A partir de 6 ans, l'enseignement étant obligatoire, l'équipe enseignante est en revanche tenue d'intégrer l'enfant dans la classe. On doit donc radier l'enfant de son école d'attachement pour le réinscrire dans une autre école.

Depuis que le collège a intégré l'Espace Numérique de Travail, les professeurs peuvent mettre les cours sur internet, tenir l'agenda à jour...

Anne Debuck, de la Compagnie XY : Anne a vécu une itinérance très internationale et a logé à l'hôtel la plupart du temps avec son compagnon et ses deux filles. Elle a eu envie que les parents ne soient pas les seuls référents en matière d'éducation, les enfants étaient donc inscrits à l'école. Les deux institutrices étaient emballées par l'idée de trouver des solutions et ont accepté d'envoyer les cours au fur et à mesure.

Raphaël Faure, du Théâtre des Chemins : Raphaël n'est pas présent, mais il nous transmet une idée : avoir un enseignant mutualisé entre plusieurs compagnies itinérantes.

Expérience d'une enseignante de l'éducation nationale sur l'itinérance

Selon Agnès, les enfants de compagnies itinérantes ont beaucoup de maturité et un bon niveau scolaire. Elle trouve que ce mode de vie favorise les rencontres et la socialisation.

L'Education Nationale a l'obligation d'accueillir les forains dans la classe. Qui plus est, il faut justifier d'un certain nombre d'heures d'école pour recevoir des prestations familiales de la CAF.

L'instituteur itinérant payé par l'Education Nationale existe notamment chez les forains. Le problème qui peut émerger, c'est l'éparpillement géographique, car les instituteurs dépendent d'une académie et même d'une circonscription. Il serait judicieux de se renseignement auprès de

l'inspection académique, avec un lieu fixe identifié. Y a-t-il un minimum d'enfants pour ouvrir une classe avec un instituteur ?

Pont itinérance et écoles alternatives

Des ponts entre le spectacle itinérant et l'école alternative pourraient être mis en place. La plupart des écoles alternatives peuvent facilement accueillir les enfants sur des périodes courtes. De plus, le fait d'être artiste peut faciliter les monnaies d'échanges (spectacles, ateliers...) Le réseau de non-scolarisés est très vaste et peut être aussi une option. Toucher ce réseau-là peut être vraiment intéressant, afin notamment de pallier le cloisonnement entre les mondes.

Trajectoires sociales diversifiées

L'itinérance artistique amène à croiser des trajectoires de vie extraordinaires, certains se posent la question de savoir s'ils n'auraient pas envie que leurs enfants soient en contact avec des trajectoires de vie plus ordinaires ? Dans l'instruction en famille par exemple, il y a beaucoup de catholiques. Les trajectoires sociales sont diversifiées.

ASPECTS ADMINISTRATIFS

La garde d'enfant pendant les spectacles fait partie des grandes questions abordées. Comment trouver du temps pour travailler quand on a un enfant à charge ?

La Paje, qui est un service de la CAF, peut aider les parents à embaucher une assistante maternelle, mais les familles itinérantes rencontrent des difficultés. En effet, pour éviter les fraudes, la CAF demande à ce que la garde soit effectuée dans le département d'attachement. Le statut d'intermittent faciliterait apparemment la dérogation pour l'obtention de ce type d'aides.

L'autre idée serait la mutualisation des nounous ou l'inscription de la nécessité d'une nounou dans la fiche technique. Parfois, les enfants choisissent eux-mêmes une « nounou » dans le public pendant le spectacle des parents.

→ *Sur le même principe qu'un enseignant mutualisé CITI, pourrait-on « labelliser » des nounous CITI ?*

AMENAGEMENT INTERIEUR

Quelles astuces pour un aménagement intérieur adapté à la vie de famille ?

Toutes les expériences se rejoignent sur le fait qu'il est indispensable que l'enfant ait un espace uniquement à lui, aussi petit soit-il. Il faut donc réfléchir à un aménagement très ingénieux : lits en hauteurs, tiroirs et trappes, rangements accessibles... Les lieux extérieurs sont très importants pour se ressourcer et se reposer de la petitesse de l'intérieur.

Quelques exemples : Florian des *Pile ou Versa* a conçu son aménagement avec des boîtes qui, disposées de différentes manières, permettent de faire un lit, un bureau ou des espaces de rangement... Chez Pierrot des Roulottes, les enfants dorment dans la roulotte familiale jusqu'à leur 1 an puis passent ensuite dans celle des enfants. Les roulottes sont installées côte à côte comme deux pièces de la même maison. Trois murs de la roulotte des enfants s'abattaient avec un soufflet, ce qui permettait que chaque enfant ait son espace personnel. Puis il a construit une nouvelle

roulotte pour l'aîné, qui a donc appris à conduire avec un vieux mulet ! Il n'y a aucun cadre légal sur la conduite des chevaux pour les enfants. Dans la roulotte de *La Cabriole*, une des banquettes du salon se soulève pour laisser place à une baignoire sabot ! Dans le camion des *Kalderas*, Rachel a son espace en hauteur, au-dessus du coffre où l'on charge le matériel. Chez les Maraudeurs, un berceau en hauteur a été installé au-dessus du pied du lit des parents pour le début. Puis, à deux ans, le lit parental a déménagé dans l'espace "salon" de la caravane pour se transformer en chambre d'enfant.

Autres astuces : ajouter une tente où l'on peut inviter tout le monde. Demander au public des tournées de linge en cas d'absence de lavomatique (surtout en milieu rural).

ENFANTS ET MODE DE TRAVAIL ITINERANT

Participation des enfants au spectacle

Le théâtre ambulant et le cirque ont longtemps dépendu du Ministère de l'Agriculture. Dans le milieu paysan, on parle de main d'œuvre familiale, or il n'est pas certain que cela existe dans le théâtre ambulant. Le *Théâtre du Rugissant* a embauché 2 enfants pour l'un de leurs spectacles. Le montage administratif du dossier pour faire cela « dans les clous » était colossal.

Les enfants veulent souvent participer au spectacle. Or, pour qu'il soit professionnel, il doit être de qualité. L'engagement de jouer en toute circonstance est trop lourd pour être porté par des enfants. Souvent, si les enfants veulent vraiment participer, il s'agit davantage d'un appendice, d'un bonus, en début ou en fin de spectacle, et qui ne s'intègre pas au bon déroulé du spectacle.

Longs trajets

Dès lors qu'il y a des enfants dans la compagnie, les longs trajets sont différemment agencés : plus de stops, autoroutes. Pour certains, on mange, on fait l'école en voiture. Les pauses sont réservées aux sorties pour se dépenser physiquement. D'autres ont éliminé les longs trajets, ce qui a un impact sur les dates de spectacle. Ce compromis dans la compagnie pour adapter les rythmes peut faire l'objet de complications.

CONCLUSION

De manière générale, le choix de vie itinérante contraint parfois à l'irréprochabilité de certains aspects (campement rangé, sociabilisation des enfants...) En dehors des aspects purement techniques (aménagement, accès aux sanitaires...) la plupart des difficultés sont également vécues par les sédentaires.

La scolarisation a fait l'objet de beaucoup de débats. Les écoles à la maison, alternatives ou de l'Education Nationale ont chacune des avantages, des inconvénients. Il est important de souligner que le choix revient avant tout aux parents et que chacun peut trouver une configuration cohérente et pertinente. De plus, les écoles sont de bons relais de médiation autour de la démarche artistique, qu'il ne faut pas négliger.

Il est nécessaire d'obtenir des renseignements auprès de la CAF notamment sur les prestations familiales.

Le CITI pourrait se lier à d'autres cercles, croiser plus de chemins. Notamment avec les Enfants d'Abord qui portent au cœur du projet associatif un engagement profondément humaniste et rêveur. L'EDA pourrait devenir une ressource pour les compagnies itinérantes souhaitant s'implanter un court instant, tout en creusant le champ de l'école alternative. Cela permettrait une médiation plus aisée, et l'EDA serait un partenaire moins officiel, plus léger.

RESSOURCES

associatives :

- les Enfants D'abord
- association RELIER : en recherche d'idées pour de futurs projets autour de l'innovation en milieu rural

pour les lieux d'accueil :

- « parc 4 a night » auto-alimentée par les usagers https://www.park4night.com/
- espace-chapiteaux http://www.espaces-chapiteaux.fr/

pour les écoles parallèles :

- annuaire – l'agence information enfance – annuaire des écoles parallèles
- mise en place d'une correspondance d'enfants d'itinérants